

Médecins à domicile : une nouvelle structure est-elle nécessaire ?

Depuis décembre 2004, Genève-Médecins propose des consultations médicales à domicile 24 h/24.

Cette association est née dans le but d'optimiser la prise en charge des patients à domicile en répondant plus spécifiquement aux besoins des professionnels de la santé.

L'association Genève-Médecins

regroupe des praticiens indépendants, pour la plupart installés en cabinet à Genève. La nécessité d'une nouvelle structure de consultation à domicile est apparue au fil des années, la pratique ayant montré les limites d'un système dont la vocation essentielle est de répondre immédiatement au *besoin exprimé* du patient. Or il s'agit là d'une démarche qui s'est souvent avérée inapte à contribuer à l'intérêt à plus long terme du patient. Tout simplement parce que l'on ne peut pas limiter la réponse au *besoin* d'un patient à la simple résolution de la requête qu'il verbalise. Il faut bien entendu impérativement entendre le *besoin exprimé* du patient et y répondre, mais cela doit se faire de façon la plus cohérente possible, en tenant compte de la situation globale.

Comprendre l'origine de la situation

Il faut se pencher sur l'historique des consultations à domicile. Jusque récemment, le médecin de famille a pu suivre ses patients à domicile, gage de qualité et de cohérence de la prise en charge. Cette prestation a progressivement diminué, notamment en milieu urbain, créant une demande « latente » de ce service disparu. Cette situation a permis l'émergence de structures spécialisées dans la consultation à domicile, ayant naturellement le patient pour client. Cette démarche répond effectivement à une nécessité, et a même certainement eu des effets bénéfiques, contribuant à une certaine « émancipation du patient ». Mais avec les limites mentionnées plus haut car en somme, en déconnectant le patient de son réseau de soins, nous avons perdu le bénéfice des années de relation qu'apportait le médecin de famille à son chevet.

Le médecin de famille à domicile

Le souci de l'association a été de recréer autant que possible cette situation idéale. A ceci près qu'entre-temps, le médecin seul ne suffit plus. La complexité des soins et le nombre d'intervenants ont sensiblement augmenté: infirmières à domicile, aides soignantes, services sociaux et bien d'autres, réalisant un véritable réseau de soins. Pour atteindre son objectif, l'association a donc décidé de se tenir à disposition de l'ensemble de ces prestataires de soins, afin d'être mandatés par ceux-ci et de préserver ainsi la qualité et la cohérence de la prise en charge.

Maîtrise des coûts de la santé.

La notion de « *client* » de *Genève Médecins* n'est donc plus restreinte au seul patient, mais comprend désormais son médecin traitant et l'ensemble du réseau de soins. Cette approche permet de mieux répondre aux besoins et de participer activement à la maîtrise des coûts de la santé. Car ce faisant, les praticiens de l'association deviennent en quelque sorte l'extension du médecin traitant, permettant l'optimisation de la consultation. Entre autres avantages cela permet d'éviter la multiplication du nombre d'intervenants et donc de consultations, d'éviter certaines hospitalisations inutiles, de ne pas répéter vainement des examens et ainsi de suite.

La Santé n'est pas un « *Business* »

Il faut concilier des impératifs humains et financiers complexes, en apparence contradictoires, impliquant la société, les professionnels de la santé, les pouvoirs politiques, l'industrie pharmaceutique et les caisses maladies. La réalité économique n'épargne personne. Tout l'art du secteur de la santé consiste à ce que chacun s'épanouisse dans l'exercice de sa profession : la satisfaction du travail utile et sa reconnaissance par la société permettent de donner un sens plus fort à l'existence, équilibrant la tendance à l'individualisme. La clé de la réussite se trouve certainement là, tant pour les médecins que pour chacun des acteurs du domaine complexe et passionnant qu'est la Santé.

L'esprit de l'association

s'inscrit dans ce qui précède : répondre le mieux possible aux besoins de la population en termes de qualité et d'économicité. En apportant à nouveau un peu du « médecin de famille » au domicile du patient, le rôle du médecin à domicile s'enrichit et sa satisfaction augmente par un sentiment d'utilité et de reconnaissance accrus.

Dr Philippe Vandeplass
Président de l'association Genève-Médecins